



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL  
DES  
ACTES ADMINISTRATIFS  
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES  
HAUTS-DE-SEINE**

**N° Spécial**

**08 Octobre 2021**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial DSDEN 92 du 08 Octobre 2021**

**SOMMAIRE**

<b>Décisions</b>	<b>Date</b>	<b>DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE</b>	<b>Page</b>
DSDEN 92 N° 2021-027 à DSDEN92 N° 2021-046		Décisions de la directrice académique des services de l'Education Nationale, directrice des services départementaux de l'Education Nationale des Hauts-de-Seine.	3 à 22



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-027

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école primaire Anatole France à ANTONY (0921574L) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.**

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes maternelles

12 classes élémentaires

1 poste de décharge de direction primaire réglementaire

Soit un total de 20 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-028

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 6<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Anne Frank à ASNIERES SUR SEINE (0922095C) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

6 classes maternelles  
0,25 poste de décharge de direction maternelle réglementaire  
0,25 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 6,50 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

4



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-029

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle René Descartes à ASNIERES SUR SEINE (0920446K) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes maternelles

1 classe maternelle spécifique pour la scolarisation des moins de 3 ans

0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

0,42 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 8,75 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-030

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Marcel Cachin à BAGNEUX (0920477U) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

- 7 classes maternelles
- 1 classe de maternelle spécifique pour la scolarisation des moins de 3 ans
- 0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire
- 0,42 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 8,75 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-031

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article premier :** Ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école primaire Niki de Saint Phalle à BAGNEUX (0922929J) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

**Article second :** Ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe élémentaire à l'école primaire Niki de Saint Phalle à BAGNEUX (0922929J) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes de maternelles

9 classes d'élémentaires

1 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 17 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEC de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

**DSDEN92 N° 2021-032**

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique :** Ouverture de la 6<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Belle Feuille à BOULOGNE BILLANCOURT (0921794A) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

6 classes maternelles  
0,25 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 6,25 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-033

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 10<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Fontaine Grelot à BOURG LA REINE (0920561K) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

10 classes maternelles

0,5 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 10,5 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-034

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture de la 5<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Les Mouilleboeufs à CHATENAY MALABRY (0921646P) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.**

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

5 classes maternelles

0,25 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 5,25 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-035

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 8<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Langevin-Wallon à CHATILLON (0920512G) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

8 classes maternelles

0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 8,33 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

*M*



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-036

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle La Plaine à CLAMART (0920548W) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes maternelles

1 classe maternelle spécifique pour la scolarisation des moins de 3 ans

0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

0,42 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 8,75 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

12



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-037

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article premier : Ouvertures** des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> classes maternelles à l'école primaire Panorama à CLAMART (0922930K) sont prononcées à compter du 1er septembre 2021.

**Article second : Ouvertures** des 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> classes élémentaires à l'école primaire Panorama à CLAMART (0922930K) sont prononcées à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes maternelles  
7 classes élémentaires  
1 poste de décharge de direction primaire réglementaire

Soit un total de 15 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-038

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article premier : Ouverture** de la 3<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école primaire Plaine Sud à CLAMART (0922883J) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

**Article second : Ouverture** de la 3<sup>ème</sup> classe élémentaire à l'école primaire Plaine Sud à CLAMART (0922883J) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

- 3 classes maternelles
- 3 classes élémentaires
- 0,25 poste de décharge de direction primaire réglementaire

Soit un total de 6,25 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-039

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 9<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Charles Péguy à COLOMBES (0920463D) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

9 classes maternelles.

0,50 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

0,50 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 10 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEC de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

**DSDEN92 N° 2021-040**

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 10<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Maintenon à COLOMBES (0921694S) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

10 classes maternelles

0,5 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 10,5 postes

Nanterre, le

  
**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

16



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-041

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture de la 10<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Marcelin Berthelot à COLOMBES (0920582H) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.**

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

10 classes maternelles

1 classe maternelle spécifique pour la scolarisation des moins de 3 ans

1 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 12 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

17



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-042

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 8<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Théophile Gautier à COURBEVOIE (0920567S) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

8 classes maternelles

0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 8,33 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

18



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-043

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;  
Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;  
Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture de la 8<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle La Roue à FONTENAY AUX ROSES (0920497R) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.**

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

8 classes maternelles  
0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 8,33 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

DSDEN92 N° 2021-044

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 7<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Saint-Exupéry à GARCHES (0921151B) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

7 classes maternelles

0,25 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 7,25 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

**DSDEN92 N° 2021-045**

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture de la 8<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Les Grésillons à GENNEVILLIERS (0920543R) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.**

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

8 classes maternelles

1 classe maternelle spécifique pour la scolarisation des moins de 3 ans

0.5 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

0.5 poste de décharge de direction supplémentaire exceptionnelle

Soit un total de 10 postes

Nanterre, le

**Dominique FIS**

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

*21*



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Hauts-de-Seine

**DSDEN92 N° 2021-046**

**La directrice académique  
des services de l'Éducation Nationale,  
Directrice des services départementaux  
de l'Éducation nationale  
des Hauts-de-Seine**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L113-1, L 131-1, L211-1 et suivants, L212-1 et suivants, D211-9 ;

Vu l'avis du Comité Technique Spécial Départemental ;

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale ;

**DÉCIDE**

**Article unique : Ouverture** de la 8<sup>ème</sup> classe maternelle à l'école maternelle Alfred de Musset à LEVALLOIS PERRET (0922403M) est prononcée à compter du 1er septembre 2021.

La structure de l'école au 1er septembre 2021 est la suivante :

8 classes maternelles

0,33 poste de décharge de direction maternelle réglementaire

Soit un total de 8,33 postes

Nanterre, le

  
Dominique FIS

Copie : à la DSDEN, à l'IEN de circonscription, au directeur de l'école, au maire.

22

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

**PREFET DES HAUTS-DE-SEINE**

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>